

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

L'économie du Québec tourne à plein régime. La progression du produit intérieur brut (PIB) réel s'est accélérée, passant de 1,4 % en 2016 à 3,0 % en 2017. Il faut remonter jusqu'en 2000 pour constater une activité économique aussi forte.

La croissance est soutenue par la bonne situation des ménages et par la croissance des investissements non résidentiels des entreprises. La hausse du PIB réel devrait se situer à 2,1 % en 2018 et à 1,7 % en 2019.

En 2017, 90 200 emplois ont été créés en moyenne au Québec par rapport à 2016. De ce nombre, 65 400 étaient des emplois à temps plein. Le Québec a créé près de 27 % des nouveaux emplois du Canada.

Le taux de chômage au Québec a diminué considérablement au cours des dernières années, pour atteindre en moyenne 6,1 % en 2017. Il s'agit d'un record annuel historique et d'un niveau inférieur à celui du Canada (6,3 %). Le taux de chômage au Québec devrait descendre à 5,4 % en 2018 et à 5,3 % en 2019.

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES DU QUÉBEC

(variation en pourcentage, sauf indication contraire)

	2017	2018	2019
Produit intérieur brut réel	3,0	2,1	1,7
Exportations	1,7	2,7	2,4
Indice des prix à la consommation	1,0	1,8	1,8
Mises en chantier (en milliers d'unités)	46,5	40,3	33,8
Création d'emplois (en milliers)	90,2	60,6	30,1
Taux de chômage (en %)	6,1	5,4	5,3
Marchés financiers canadiens (en %)			
Taux cible du financement à un jour	0,7	1,5	2,0
Bons du Trésor du Canada – 3 mois	0,7	1,4	2,1
Obligations du Canada – 10 ans	1,8	2,5	2,9
Dollar canadien (en cents américains)	77,1	81,4	80,4

SITUATION BUDGÉTAIRE

Le Plan économique du Québec de mars 2018 prévoit un surplus budgétaire de 850 millions de dollars pour 2017-2018. L'équilibre budgétaire est prévu pour 2018-2019 et les années subséquentes. L'amélioration de la situation économique et financière du Québec et l'utilisation d'une partie des surplus budgétaires réalisés permettent d'annoncer des investissements additionnels, au bénéfice de l'ensemble de la population québécoise.

La croissance des revenus consolidés est prévue à 2,2 % en 2018-2019 et à 3,4 % en 2019-2020. La croissance prévue des dépenses consolidées s'élèvera respectivement à 4,5 % et à 2,6 % pour ces deux années.

CADRE FINANCIER CONSOLIDÉ DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

(en millions de dollars)

	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Revenus consolidés						
Revenus autonomes	84 527	85 923	88 595	91 544	94 616	97 745
Transferts fédéraux	22 669	23 674	24 764	25 296	25 621	26 001
Total des revenus consolidés	107 196	109 597	113 359	116 840	120 237	123 746
<i>Variation en %</i>	4,2	2,2	3,4	3,1	2,9	2,9
Dépenses consolidées						
Dépenses de missions	-94 817	-99 313	-102 066	-104 696	-107 294	-110 480
Service de la dette	-9 237	-9 380	-9 422	-9 532	-9 578	-9 664
Total des dépenses consolidées	-104 054	-108 693	-111 488	-114 228	-116 872	-120 144
<i>Variation en %</i>	5,6	4,5	2,6	2,5	2,3	2,8
Provision pour éventualités	—	—	-100	-100	-100	-100
SURPLUS	3 142	904	1 771	2 512	3 265	3 502
LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE						
Versements des revenus dédiés au Fonds des générations	-2 292	-2 491	-2 707	-2 991	-3 265	-3 502
Utilisation de la réserve de stabilisation	—	1 587	936	479	—	—
SOLDE BUDGÉTAIRE⁽¹⁾	850	—	—	—	—	—

(1) Il s'agit du solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire, après utilisation de la réserve de stabilisation.

RÉDUCTION DE LA DETTE

Pour une troisième année consécutive, le poids de la dette brute est en diminution. Au 31 mars 2018, la dette brute s'établira à 204,5 milliards de dollars. En proportion de l'économie, cela équivaut à 49,6 % du PIB. Ce ratio s'établira à 45,0 % du PIB au 31 mars 2023. L'objectif de réduction de la dette brute prévu dans la Loi aura alors été atteint.

Le Plan économique du Québec de mars 2018 prévoit l'utilisation d'une somme provenant du Fonds des générations, à raison de 2 milliards de dollars par année à compter de 2018-2019 pour rembourser des emprunts venant à échéance.

PROGRAMME DE FINANCEMENT DU GOUVERNEMENT DE 2017-2018 À 2022-2023

(en millions de dollars)

	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
FONDS GÉNÉRAL						
Besoins financiers nets ⁽¹⁾	11	5 012	2 556	3 628	2 764	4 953
Remboursements d'emprunts	5 782	8 252	8 215	7 674	11 969	9 467
Utilisation du Fonds des générations pour rembourser des emprunts venant à échéance	—	-2 000	-2 000	-2 000	-2 000	-2 000
Variation de l'encaisse ⁽²⁾	-7 932	-9 342	—	—	—	—
Dépôts au Fonds d'amortissement des régimes de retraite (FARR) ⁽³⁾	1 500	—	—	—	—	—
Transactions en vertu de la politique de crédit ⁽⁴⁾	-577	—	—	—	—	—
Contributions au Fonds d'amortissement afférent à des emprunts	1 684	—	—	—	—	—
Financement par anticipation réalisé	9 342	—	—	—	—	—
FONDS GÉNÉRAL	9 810	1 922	8 771	9 302	12 733	12 420
FONDS DE FINANCEMENT	7 200	10 100	7 500	7 400	6 300	5 700
FINANCEMENT-QUÉBEC	900	1 400	2 300	1 400	700	300
TOTAL	17 910⁽⁵⁾	13 422	18 571	18 102	19 733	18 420
Dont : remboursements d'emprunts	11 300	16 559	14 079	11 580	15 335	12 628

Note : Un montant négatif indique une source de financement et un montant positif, un besoin de financement.

(1) Les montants excluent les besoins financiers nets des entités consolidées qui sont financés par l'entremise du Fonds de financement. Ils sont ajustés pour tenir compte notamment du non-encaissement des revenus du FARR et des fonds consacrés aux autres avantages sociaux futurs.

(2) La variation de l'encaisse correspond aux emprunts réalisés par anticipation l'année précédente.

(3) Les dépôts au FARR sont facultatifs; ils ne sont inscrits dans le programme de financement qu'une fois qu'ils ont été effectués.

(4) Dans le cadre de la politique de crédit, qui vise à limiter le risque financier relatif aux contrepartistes, le gouvernement débourse ou encaisse des montants à la suite notamment des mouvements des taux de change. Ces montants n'ont pas d'effet sur la dette.

(5) Cette donnée est obtenue sur la base des emprunts réalisés au 14 mars 2018.

Le programme de financement s'est établi à 17,9 milliards de dollars en 2017-2018. Il s'établira à 13,4 milliards de dollars en 2018-2019.

Pour le financement sur les marchés étrangers, 2017-2018 a été une année exceptionnelle. Le gouvernement a réalisé 39,5 % de ses emprunts sur les marchés étrangers :

- 2,25 milliards d'euros (3,4 milliards de dollars canadiens);
- 2,5 milliards de dollars américains (3,2 milliards de dollars canadiens);
- 300 millions de livres sterling (521 millions de dollars canadiens).

Le Québec a par ailleurs effectué une deuxième émission d'obligations vertes, d'un montant de 500 millions de dollars, le 22 février 2018.

En 2017-2018, plus des deux tiers des emprunts réalisés avaient une échéance de 10 ans ou plus.

Au 31 mars 2018, l'échéance moyenne de la dette devrait s'établir à 11 ans.

COTES DE CRÉDIT

En juin 2017, l'agence de notation Standard & Poor's (S&P) a amélioré la cote de crédit du Québec, la faisant passer de « A+ » à « AA- ». Cette amélioration s'explique par la gestion responsable des finances publiques du gouvernement. Par ailleurs, il est à rappeler qu'en juin 2016, Fitch avait amélioré la perspective liée à la cote de crédit du Québec, en la faisant passer de « négative » à « stable » en raison du rétablissement de l'équilibre budgétaire.

COTES DE CRÉDIT DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Agences de notation	2015		→	2017	
	Cote de crédit	Perspective		Cote de crédit	Perspective
Moody's	Aa2	Stable		Aa2	Stable
Standard & Poor's (S&P)	A+	Stable		AA-	Stable
Fitch	AA-	Négative		AA-	Stable
DBRS	A (high)	Stable		A (high)	Stable
Japan Credit Rating Agency (JCR)	AA+	Stable		AA+	Stable

SOMMAIRE ÉCONOMIQUE ET FINANCIER DU QUÉBEC

Ce document est disponible sur le site Internet du Ministère.

www.finances.gouv.qc.ca

Publié par le ministère des Finances :
12, rue Saint-Louis
Québec (Québec) G1R 5L3
Téléphone : 418 528-7382
Télécopieur : 418 646-0923
Courriel : info@finances.gouv.qc.ca

Finances
Québec

